



La Lettre du SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

Réseau commercial : Rien ne va plus !!!

Rarement nous avons eu à faire face à une situation aussi préoccupante dans le réseau commercial.

Jamais nous n'avons été autant sollicités par nos collègues au sujet des difficultés qu'ils rencontrent.

Qu'il s'agisse de la question des salaires ou des conditions de travail ! De manière implacable tous les indicateurs sont au rouge, pour les commerciaux, pendant que la direction annonce fièrement des résultats en forte hausse.

Il va de soi que cette situation ne peut perdurer. C'est pour ces raisons que notre syndicat a pris l'initiative d'interpeller le directeur du réseau commercial en lui adressant un courrier (voir page 3).

Nous constatons que les pressions exercées par les différentes strates hiérarchiques mènent le personnel commercial dans une situation catastrophique.

Non content d'exiger de plus en plus de résultats, la direction entend supprimer les moyens dont bénéficient à ce jour les commerciaux, tels que la mise à disposition des téléphones dans les inspections commerciales.

Une telle démarche est-elle compatible avec le principe de précaution lié à l'usage intensif des téléphones portables ? Pour notre part, nous en doutons. Sachant que l'argument avancé par la direction consiste à économiser, selon nos informations, une somme de l'ordre de 500 000 € ! Le prix de la santé des commerciaux !!!

D'autant que ce choix incohérent, dans le cadre d'une approche sociale, va empiéter sérieusement le forfait téléphone portable dont disposent, à ce jour, les commerciaux ! Force Ouvrière ne peut qu'exprimer son désaccord quant à un tel choix !

Nous demandons à la direction de revenir sur sa décision !

Manifestement la direction d'Allianz s'est inscrite dans un processus de rationalisation des frais généraux dont les commerciaux sont les premières victimes.

C'est probablement ce qui a incité la direction à revoir, dans le cadre des ZAP (Zones d'Activités Professionnelles), la configuration des portefeuilles, laissée désormais à la main seule de l'employeur.

Sous couvert de « gagner » en « proximité clients », la direction par ce moyen détourné, s'oriente vers une refonte du dispositif existant, en escomptant procéder à la suppression des autorisations de dépassements kilométriques, voire, à un abaissement du nombre de kilomètres actuellement autorisés dans le cadre de l'activité professionnelle.

Comme d'habitude, c'est le commercial qui paye la note. L'optimisation prônée par de grands théoriciens, dans des bureaux, aura pour effet

SOMMAIRE SEPTEMBRE / OCTOBRE 2010

Réseau commercial : Rien ne va plus !!!	1 & 2
Lettre à Didier ETARD !	3
Le budget 2011 s'attaque surtout aux dépenses de santé !	4
Encart du trésorier.	4

d'accroître un niveau de pression pourtant déjà insupportable.

Mais que dire de ceux qui jouent les vierges effarouchées en dénonçant des situations dont..... ils sont pourtant à l'initiative. Aujourd'hui personne, absolument personne, ne peut nier que la mise en place des statuts de 2005 participe grandement à la dégradation de nos conditions de travail et de salaires. Nous rappelons que seule Force Ouvrière qui avait mis en garde contre ce risque, avait refusé d'apposer sa signature, sur un accord dont on imaginait aisément les conséquences.

Il ne convient pas, bien entendu, de tomber dans la délation, mais il est normal que chacun assume ses responsabilités, surtout à l'heure où il est question d'un nouveau changement des statuts. Nous ne doutons que la CFDT, forte de ses 52 % ne sera pas trop préoccupée par la gestion des activités sociales et très culturelles à l'heure où il faudra défendre les intérêts premiers des salariés. Ça... c'est pas gagné !!

Quoiqu'il en soit, notre organisation syndicale apporte tout son soutien à la pétition lancée par la CFTC concernant la suppression des téléphones fixes.

Pour sa part, Force Ouvrière considère, qu'un syndicat doit consacrer toute son énergie sur les aspects pratiques qui concernent avant tout la

défense des intérêts moraux et matériels des commerciaux.

Nous considérons, à ce titre, que la direction doit prendre en compte les demandes de son personnel, notamment en lui attribuant :

- ✚ Un fixe non amortissable de 1 800 € pour les EB, de 2 000 pour les EI,
- ✚ Le maintien de tous les moyens matériels mis à la disposition des commerciaux,
- ✚ Le maintien complet du salaire pour les EB et les EI en cas d'arrêt maladie comme pour les inspecteurs, par la mise en place de la subrogation par l'employeur.

C'est en tout cas les revendications que Force Ouvrière et ses représentants soutiendront et défendront.

Nous invitons tous les salariés qui partagent les valeurs défendues par Force Ouvrière à venir nous rejoindre. Et tout particulièrement là où la présence de délégués Force Ouvrière fait défaut.

Vous pouvez, pour toutes informations utiles, prendre contact avec vos représentants Force Ouvrière dont vous trouverez ci dessous les références téléphoniques.

Rejoindre Force Ouvrière, c'est faire le choix de l'indépendance !

Nom des délégués Producteurs	Région	Téléphone
LEMOUSSU Jacques	Grand Ouest Normandie	06 76 85 58 80
BIHAN Hervé	Grand Ouest Bretagne	06 76 85 54 71
COCQ Michel	Sud Ouest	06 76 85 56 30
DEFFARGES Thierry	Sud Est Auvergne	06 75 09 59 08
CARVAL Valérie	Grand Ouest Bretagne	06 33 60 95 28
LEIJOUR Christelle	Grand Ouest Bretagne	06 85 46 37 99
CHESNOT Patrice	Grand Ouest Bretagne	06 75 23 15 98
CONGÉ Philippe	Sud Ouest	06 76 85 56 83
SCOTET Marie Yvonne	Grand Ouest Bretagne	06 76 85 54 61

**LE 28 OCTOBRE 2010 pour le 2ème Tour du CAP Producteurs,
VOTEZ FORCE OUVRIÈRE, SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT !
Un syndicat entièrement dédié aux commerciaux de l'assurance.**



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS FORCE OUVRIÈRE
Section ALLIANZ

Paris le 29 Septembre 2010

Monsieur Didier ETARD
Directeur ALLIANZ Finance Conseil
Tour Neptune
20, place de seine
92086 Paris la Défense Cedex

Monsieur le Directeur,

Les militants Force Ouvrière sont de plus en plus alertés par leurs collègues commerciaux quant aux difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Deux sujets reviennent régulièrement, il s'agit de la question des salaires et des conditions de travail.

En effet, d'après les informations qui ont été portées à notre connaissance, un nombre croissant et significatif de commerciaux perçoivent un virement net mensuel de l'ordre de 900 €, voire moins, même en étant SMR et malgré une activité hebdomadaire souvent supérieure à 40 heures.

Plus grave, et en infraction avec des dispositions d'ordre public, il n'est pas rare que des commerciaux ne perçoivent aucun virement, parfois pendant plusieurs mois. **Comment voulez-vous qu'un conseiller soit concentré sur son activité professionnelle lorsque ses propres considérations matérielles ne sont pas assurées ?**

Vous en conviendrez, c'est inacceptable ! Comment peut-on laisser ainsi des familles sans la moindre rémunération ! Votre responsabilité est grande et engagée en la matière.

D'autant que le réseau surperforme (+8,3% à fin juillet) et que dans le même temps..... les salaires reculent ! Mais à qui donc profite la croissance ?

Nous vous demandons donc, de mettre un terme immédiatement à ces situations d'une époque qu'on croyait révolue.

Les conséquences au quotidien sont affligeantes: compte bancaire à découvert (donc pas de tickets restaurant), situations financières périlleuses qui conduisent certains à devoir même vendre leur résidence principale. Vous ne pouvez ignorer que de telles situations sont facteurs de risques psychosociaux dans l'entreprise (Arrêt maladie, dépression, burn-out, risques musculo-squelettiques, tentatives de suicide, voire suicides).

Jamais, les retours terrains nous informant de ces situations n'ont été aussi importants. Nous vous demandons donc de prendre toutes les mesures avant que l'irréparable advienne.

Nous sommes persuadés, que vous saurez saisir l'urgence de la situation.

Dans l'attente des mesures adéquates, nous vous prions d'agréer Monsieur, nos salutations distinguées.

Jacques LEMOUSSU
Délégué du personnel

Copies : Mr AMABLE, Inspection du travail

Syndicat National des Producteurs d'Assurances Force Ouvrière- Section ALLIANZ - 28 rue des petits hôtels 75010 PARIS

RETRAITES : MAINTENANT, QUELLES SUITES ?

Au-delà des déclarations gouvernementales qui veulent toujours afficher une décrue de la mobilisation, les manifestations du 2 octobre ont vu défiler sur l'ensemble du territoire autour de 3 millions de personnes. Ce qui signifie que l'on se situe dans les mêmes eaux que le 23 septembre, c'est-à-dire à des niveaux parmi les plus élevés, comme ce fut le cas en mars 2009, en 2006 ou en 2003.

S'agissant d'un samedi, les manifestants aussi étaient différents : plus de personnes venues parfois avec leurs enfants.

On notera d'ailleurs avec un sourire la dialectique du secrétaire d'État à la fonction publique: les manifestants du 23 septembre ne sont pas venus le 2 octobre parce que le gouvernement les a convaincus; il faut donc maintenant convaincre ceux qui sont venus le samedi ! Il fallait le trouver !

À noter également qu'à l'appel de leurs organisations étudiantes et lycéennes, les jeunes étaient présents et indiquaient qu'ils seraient encore plus nombreux le 12 octobre.

Pour autant, le samedi soir, le ministre ne bougeait toujours pas sur les points durs du projet gouvernemental (60 à 62 ans, 65 à 67 ans et la pénibilité). Quelques avancées ont lieu au Sénat (travailleurs handicapés, salariés victimes de l'amiante, chômeurs âgés), souvent à notre initiative. Pour autant, même si ce qui est pris n'est plus à prendre, nous voulons une autre réforme des retraites, nous avons fait des propositions et exigeons donc le retrait du projet actuel, car c'est toute sa logique qu'il faut remettre en cause.

Maintenant, quelles suites ?

Ce dont nous sommes convaincus c'est que les pouvoirs publics ne reculeront que si le rapport de force est suffisant, c'est ce qui peut les inquiéter en quelque sorte.

On peut retourner la situation dans tous les sens, mais

l'expérience nous conduit à dire que deux modalités peuvent être efficaces :

Des manifestations importantes et croissantes, ce qui suppose notamment, comme en 2006, la présence des jeunes. Ce n'est pas à nous de les appeler, ce sont d'ailleurs leurs organisations qui le font. Et rien ne dit, a priori, qu'ils seront nombreux.

Et nous n'avons pas de leçon à recevoir de ceux qui ont créé une organisation étudiante (la Confédération étudiante). Nous travaillons, nous, avec celles qui existent et que se sont choisies les jeunes, lycéens ou étudiants. Nous avons aussi, par exemple, des relations anciennes et dans l'indépendance réciproque avec le syndicat lycéen FIDL.

Si les manifestations ne suffisent pas, alors la responsabilité des confédérations est de lancer un appel unitaire (pour que ce soit efficace) à vingt-quatre heures de grève interprofessionnelle. Si au soir de cette journée, on a le sentiment que pendant vingt-quatre heures le pays a été quelque peu bloqué, la donne est aussi différente pour le gouvernement. S'il ne répond pas, alors il appartient aux salariés, avec leurs syndicats dans l'unité d'action, de décider de poursuivre ou non le mouvement.

C'est ce que nous réaffirmerons dans les réunions entre syndicats.

Nous maintiendrons notre ligne de conduite, tant sur nos revendications que sur nos propositions de modalités d'action, tout en poursuivant l'action commune qui demeure toujours un espoir pour les salariés.

Déterminés et pragmatiques, telle sera encore notre ligne de conduite.

Éditorial de Jean-Claude Mailly,
Secrétaire Général de Force Ouvrière

" La Lettre du SY.N.P.A. - F.O. "

31^{ème} Année - N° 182

Septembre / Octobre 2010

Bulletin Bimestriel d'information
du Syndicat National
des Producteurs d'Assurances
et de Capitalisation

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris
☎ 01.48.01.91.91

Directeur de la publication
Didier WAUTHY

Impression

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris

Commission Paritaire

N° 0110 S 07123

ISSN n° 0246-5345

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion ☐

Renouvellement ☐

COTISATIONS MINIMALES 2010

E.I. : 155 €

E.B. : 129 €

Retraités : 91 €

NOM Prénom

Adresse.....

Compagnie : Réseau : Statut :

☎ Fait à le

Souhaitez vous recevoir un reçu fiscal ☐ OUI ☐ NON

(Signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ☐ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ